



Si Pavie m'était conté

Le « mot des Maires »

Mes chers concitoyens,

J'ai été élu maire lors de la réunion du conseil municipal du 22 novembre. Je succède ainsi à Jean Gaillard, dont je salue l'engagement depuis 2006 et même avant, en tant que 1er adjoint en 2001. Je tiens à souligner son implication et sa disponibilité, sa vision de l'évolution de la commune.

Je remercie également mes collègues du groupe majoritaire, aux côtés de qui je siège au Conseil depuis plusieurs années, pour m'avoir témoigné leur confiance.

Nous avons un beau programme qu'il convient de mener à terme. Il y a en effet aujourd'hui de grands chantiers qui sont engagés ou sur le point de l'être : l'entrée Nord, la salle de spectacles, son parc et son futur parking, le réaménagement du centre bourg, de la mairie et la traversée du bourg, le futur lotissement du belvédère.



Chères Paviennes et Chers Paviens,

Quand j'ai succédé dans des conditions douloureuses à Jean-François Gabriel en 2006, vous m'avez accordé votre soutien et j'ai essayé, tout au long des douze années pendant lesquelles j'ai exercé les fonctions de Maire, de justifier cette confiance qui m'a honoré et obligé envers vous.

Vous le savez, je m'y suis consacré sans compter. Cette fonction est très exigeante mais elle est aussi passionnante malgré les domaines d'action progressivement transférés à l'intercommunalité, car il reste encore des leviers pour permettre à une municipalité d'agir pour le bien-être de ses habitants.

Je vous rassure, je n'ai rien perdu de mon goût pour la chose publique, pour la gestion et l'organisation et j'ai toujours la tête pleine d'idées pour aménager, équiper, construire, améliorer les conditions de vie de notre chère commune.

Nous devons continuer à travailler à ces projets qui sont très structurants pour la commune. Ces opérations devraient être subventionnées à hauteur de 70 % environ.

Nous serons à votre écoute pour mieux appréhender les besoins d'actions de proximité et l'aménagement du cadre de vie. Nous nous attacherons également à améliorer la communication.

Ce qui anime l'équipe municipale, c'est le développement harmonieux et équilibré de la commune, sa place dans l'agglomération, la préservation de l'environnement et du cadre de vie, l'action pour le vivre-ensemble et le bien-être collectif.

C'est ce à quoi nous nous attacherons sur les 15 mois du mandat qu'il nous reste à accomplir. Bonnes fêtes de fin d'année qui approchent à grand pas, et bien sincèrement à vous.



Jean-Michel BLAY

Mais le maire d'aujourd'hui doit concevoir et préparer ce que sera le Pavie de 2025-2030 et il ne serait pas raisonnable que ce rôle reste dévolu à l'octogénaire que je serai dans quelques semaines. Alors que vont sortir de terre les principaux projets conçus par les conseillers communaux que vous avez élus en 2014, je peux me retirer pour qu'un souffle nouveau dessine notre avenir.

Jean-Michel Blay, notre nouveau Maire, se prépare de longue date à cette fonction. Il saura d'une part assurer l'indispensable continuité et d'autre part adapter nos structures à l'évolution rapide de notre société.

A tous les adjoints et conseillers avec lesquels j'ai fait équipe depuis 2001, à tous les agents communaux, à vous tous Paviennes et Paviens qui m'avez témoigné votre confiance et votre amitié, j'adresse un très grand et sincère merci et, comme j'en avais l'habitude en terminant mes discours traditionnels des vœux du nouvel an, je vous dis aujourd'hui plus que jamais : vive Pavie !

Jean GAILLARD 

Calendrier des animations

Jeudi 20 décembre

15 h 30 : Goûter offert par la Mairie aux retraités de Pavie, salle Bernard IV - Maison de la Culture.

Samedi 22 décembre

10 h 30 : Histoires pour les enfants, Médiathèque - Maison de la Culture.

Samedi 12 janvier

18 h : Vœux à la population, salle Bernard IV - Maison de la culture.



La salle de spectacle : démarrage des travaux

Pour répondre aux besoins de la population, une salle de spectacle va voir le jour, attenante à la salle polyvalente. Cette salle multi-accueil comprendra une grande pièce de plus de 200 m² pour accueillir 180 personnes assises. Pour le volet culturel, une scène au sol est prévue, avec gradin télescopique de 150 sièges pour une visibilité et un confort maximum des spectateurs. Divers locaux de stockage de matériel et un espace traiteur compléteront le bâtiment. Cette salle servira également, toute l'année, de lieu d'entraînement pour le club de judo local ainsi que de répétition pour les ateliers théâtre du Foyer Rural. Ainsi, plus aucune association ne sera hébergée dans la salle des fêtes actuelle jouxtant la Mairie. Les abords,

grâce à des échanges fonciers, seront agrandis et valorisés. L'exposition sud-ouest nécessite une mise en valeur environnementale par l'aménagement d'un cheminement piétonnier arboré, une végétalisation rustique, l'implantation de mobilier urbain, une aire de jeux, sans oublier des places de stationnement plus nombreuses. Devant l'entrée des 2 salles, une grande place sera aménagée pour accueillir des activités extérieures : c'est bien sa vocation que rassembler les animations du village et devenir un lieu de rencontre et de promenade familial tout proche du centre bourg.

Le plan de financement du projet est aujourd'hui bouclé : l'investissement prévisionnel de 1 300 000 € HT est subventionné par l'Etat, la Région et le Département à hauteur de 73%. Le solde est financé par la commune (un autofinancement de 50 000 € et un emprunt à long terme de 300 000 €). Le chantier vient de débuter, il durera une dizaine de mois. Les associations et clubs sportifs qui utilisent la salle polyvalente ont été informés du planning des travaux afin de pouvoir adapter leurs activités. La municipalité, consciente des perturbations engendrées, veillera au respect du calendrier des travaux.

Coup de projecteur sur l'éclairage public :



50 % d'économies sur la consommation à venir

Vous avez sans doute remarqué le changement intervenu sur l'éclairage public : plus lumineux, plus fonctionnel et... plus économe. **Questions à Gilbert PAGONN**, adjoint en charge des travaux.

Quels sont les travaux effectués sur l'éclairage public ?

G.P. : Les premières interventions ont débuté mi-2016. Notre commune compte 487 points lumineux dont 22 très récents qui ont pu être conservés tels quels. Une première vague de travaux en 2016-2017 a concerné 99 lampes et 18 armoires pour un total de 144 000 € subventionnés à 80 %. En 2018, 339 points lumineux ont été remplacés dans le cadre d'un programme d'économie d'énergie. Tout a été remis à neuf : le luminaire, la crosse, les fixations et le boîtier. Ces 339 points sont aussi équipés d'un réducteur d'intensité lumineuse en milieu de nuit, qui agit pendant 7 h 30. Ces travaux bénéficient également de subventions et du programme national « certificats d'économies d'énergie ».

Que peut-on attendre réellement en matière d'économies d'énergie ?

G.P. : Avec une durée de vie plus longue et une consommation plus faible, les luminaires LED ont séduit les élus de Pavie. Avant travaux en 2016, la puissance installée était de 62 Kva. Elle est après travaux de 26 Kva, ce qui représente plus de 55 % de baisse de la puissance et donc de la consommation future. A noter qu'en 2015, le montant global de la dépense pour l'éclairage public était de 31 000 €. On peut s'attendre à une économie très importante d'au moins 50 %. Les choix faits sur la technologie LED permettent en effet un retour sur investissement très rapide. Outre les économies attendues, nous participons aussi à la limitation du réchauffement de la planète.